



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 28 mars 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.1 bis, 1.1.2, 1.2.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 10.1, 10.2, 10.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.1), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au 1.1.1), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Noël FLEURY, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Nicolas GUILLEMET (à partir du 0.2), M. Lazhar HAKKAR (à partir du 1.1.1), Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 4.3), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.1), Mme Annie MENETRIER (à partir du 0.2 et jusqu'au 4.3), Mme Carine MICHEL (à partir et jusqu'au 1.1.1), M. Frank MONNEUR (à partir du 0.2), Mme Jacqueline PANIER (jusqu'au 0.4), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI (à partir du 1.1.1), Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT (jusqu'au 7.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER, Mme Nicole WEINMAN Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du 1.1.1) Champagny : M. Claude VOIDEY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (représenté par M. Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) Mamirolle : M. Daniel HUOT (à partir du 1.1.1), M. Robert POURCELOT Marchaux : M. Bernard BECOULET (à partir et jusqu'au 1.1.1), Mme Brigitte VIONNET (à partir du 1.1.1) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 1.1.1), M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1), M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 7.3) Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilly-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, M. Jean-Michel FAIVRE (jusqu'au 1.1.1 puis représenté par Mme Sophie ZECCHINI) Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET, M. Jean-Pierre ISSARTEL (jusqu'au 3.2) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE

Etaient absents : Arguel : M. André AVIS Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Didier GENDRAUD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Jacques MARIOT, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Chalezeule : M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Montferrand-le-Château : Mme Séverine MONLLOR Novillars : M. Bernard BOURDAIS Pirey : M. Jacques COINTET Saône : Mme Maryse BILLOT Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : M. François LOPEZ

Procurations de vote :

Mandants : G. VERRO, S. RUTKOWSKI, H. AKODAD, YM. DAHOUI, D. GENDRAUD, F. GERDIL-DJAOUAT, JP. GOVIGNAUX, V. HINCELIN (à partir du 4.4), J. MARIOT (jusqu'au 1.1.1), C. MICHEL (à partir du 1.1.2), M. OMOURI, J. PANIER (à partir du 1.1.1), M. PEQUIGNOT, S. WANLIN, P. CHANEY, A. BLESSEMILLE (à partir du 1.1.1), JM. ROTH, JP. DILLSCHNEIDER, F. GILLET, J. CURTY, B. BECOULET (à partir du 1.1.2), S. MONLLOR, B. BOURDAIS (jusqu'au 7.3), JP. ISSARTEL (à partir du 3.3)

Mandataires : JP. BASSELIN, J. CANAL, A. GHEZALI, F. FELLMANN, D. POISSENOT, JL. FOUSSERET, JC. ROY, C. DEVESA (à partir du 4.4), JJ. DEMONET (jusqu'au 1.1.1), E. DUMONT (à partir du 1.1.2), P. BONNET, MN. SCHOELLER (à partir du 1.1.1), JM. GIRERD, N. BODIN, A. KOELLER, B. VIONNET (à partir du 1.1.1), C. VOIDEY, R. DEMESMAY, C. PREIONI, P. CONTOZ, J. TARBOURIECH (à partir du 1.1.2), M. COTTINY, P. BELUCHE (jusqu'au 7.3), S. COURBET (à partir du 3.3)

Délibération n°2013/002080

Rapport n°5.6 - Orchestre Victor Hugo - Livre CD « Anne, Léo et le gros ours de l'armoire » offert aux enfants de grande section de maternelle

**Orchestre Victor Hugo - Livre CD « Anne, Léo et le gros ours de l'armoire »
offert aux enfants de grande section de maternelle**

Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président
Commission : Culture, Tourisme, Sports

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017	Montant prévu au BP 2013 : 215 000 €
« Soutien et animation du réseau d'enseignement musical »	Montant de l'opération : 4 898 €

Résumé :

Les financeurs de l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté ont proposé que le livre / disque du conte musical « Anna, Léo et le gros ours de l'armoire » produit par l'Orchestre soit diffusé à l'ensemble des enfants de grande section de maternelle de la région.

Le Grand Besançon a été sollicité pour prendre en charge le coût des exemplaires pour les enfants du Grand Besançon (hors Ville de Besançon), soit 790 exemplaires pour un montant de 4 898 €. Il est proposé de répondre favorablement à cette demande et de verser la contribution du Grand Besançon à la Ville de Besançon qui a centralisé les commandes. La diffusion dans les écoles sera assurée par l'Inspection académique.

I. Contexte

La mise en musique de l'histoire « Anna, Léo et le gros ours de l'armoire » (texte de Bernard Friot et dessins d'Amélie Jackowski) est un projet de Jean-François Verdier, directeur artistique de l'Orchestre Victor Hugo.

L'enregistrement a été réalisé par l'Orchestre en co-production avec le Centre Dramatique National de Besançon (CDN). La musique est jouée par les musiciens de l'Orchestre sous la direction de Jean-François Verdier et le texte est interprété sur le disque par Christophe Maltot, directeur du CDN.

L'ouvrage est publié en co-édition par les Editions Actes Sud junior / Orchestre Victor Hugo Franche-Comté.

Les financeurs de l'Orchestre ont proposé à l'automne dernier un tirage spécial du livre / disque pour tous les élèves de grande section de maternelle de la région.

La répartition suivante concernant la prise en charge de l'achat des CD a été proposée :

- Région Franche-Comté : élèves des écoles de la région hors ceux des 2 agglomérations,
- Ville de Montbéliard et Pays de Montbéliard Agglomération : élèves des écoles de la ville et de l'agglomération,
- Ville de Besançon : élèves des écoles de Besançon,
- Grand Besançon : élèves des écoles du Grand Besançon (hors Besançon).

Le Grand Besançon a donc été sollicité pour prendre en charge le coût des exemplaires pour les enfants du Grand Besançon (hors Besançon), soit 790 exemplaires pour un montant de 4 898 €.

II. Proposition de soutien

Compte tenu de l'intérêt de cette production et des actions du Grand Besançon en matière d'enseignement musical, il est proposé que le Grand Besançon participe à cette action à travers sa contribution à la prise en charge des livres / disques destinés aux enfants de grande section de maternelle des écoles de l'agglomération (hors Besançon).

La contribution du Grand Besançon sera versée sous forme de subvention d'un montant de 4 898 € à la Ville de Besançon qui centralise les commandes. L'Inspection d'Académie assurera de son côté la diffusion dans les écoles de l'agglomération.

Pour accompagner cette action, les partenaires ont demandé à l'Orchestre de réfléchir à une action d'accompagnement minimum de cette diffusion auprès des instituteurs.

M. FOUSSERET ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 898 € à la Ville de Besançon au titre de sa contribution à l'achat et la diffusion du livre CD du conte musical « Anne, Léo et le gros ours de l'armoire », production de l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le - 5 AVR. 2013